

Nombre de membres

Séance du Jeudi 11 avril 2024

Afférents au CM	Qui ont pris en exercice part à la délibération
15	13
	8+2proc

Deux mille vingt quatre

Et le onze avril

Date de la Convocation

06/04/2024

à 19h30. Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu de ses séances,  
sous la présidence de Mme Denise GARCIA

Date d'affichage

06/04/2024

Présents : GARCIA Denise, HOFFMAN Françoise, ABRINES André, MARHIC Daniel,  
BRUYENNE Muriel, De BOURNET Catherine, JAUZION Bruno, CHAMPETIER Dominique

Absents excusés : ADAM Marc donne procuration à Denise GARCIA

BAGNIS Jean-Paul donne procuration à Françoise HOFFMAN

VIALLE Romain, DEVERNAY Anne-Sophie

Absent : BONNAURE Martin

Secrétaire de séance : Françoise HOFFMAN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :

**1- Vote du budget Commune 2024**

Budget équilibré dépenses et recettes en Fonctionnement pour 3 159 491.66 €

Budget équilibré dépenses et recettes en Investissement pour 2 444 360.00 €

**POUR : Unanimité**

**4- Vote du Budget Assainissement 2024**

Budget équilibré dépenses et recettes en Fonctionnement pour 473 571.17 €

Budget équilibré dépenses et recettes en Investissement pour 1 363 243.32 €

**POUR : Unanimité**

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai  
de 2 mois à compter de sa réception et/ou sa notification

Fait et délibéré 11 avril 2024

Le Maire, Denise GARCIA

